

Communiqué de presse

16 mars 2018

Avenir de la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes : l'environnement ne doit pas être le grand oublié

L'État réunit lundi 19 mars un comité de pilotage rassemblant élus et organisations agricoles quant à l'avenir agricole de l'ex-ZAD. Les associations de protection de la nature et de l'environnement¹, non invitées, craignent que la préservation des forts enjeux écologiques de la zone ne soit totalement écartée des débats. Elles réaffirment l'exigence que le projet de territoire en discussion ait pour entrée première la conservation de cette nature exceptionnelle : il est donc indispensable qu'un nouveau dispositif de gouvernance intégrant l'ensemble des parties prenantes soit instauré.

Mettre la nature au cœur du projet de territoire

Depuis 50 ans, le gel des terres lié à l'ex-projet d'aéroport a paradoxalement préservé la ZAD de Notre-Dame-des-Landes des politiques agricoles néfastes pour l'environnement (remembrement, drainage, pratiques intensives, pesticides et intrants) et permis de préserver un bocage aujourd'hui devenu rare et précieux à l'échelle du Grand Ouest. Ces enjeux écologiques, mis en lumière par le travail des Naturalistes en lutte, s'expliquent aussi par les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement qui ont perduré sur place.

Il serait incompréhensible que cette zone humide remarquable par son intérêt écologique soit aujourd'hui livrée à des pratiques agricoles qui hypothèquent son devenir. Les modèles agricoles intensifs sont synonymes de perte de biodiversité et de dégradation de la qualité des eaux. L'exemple du bocage de Puceul la Grigonnais, situé à seulement quelques kilomètres au nord de Notre-Dame-des-Landes, est éclairant à ce titre : cette zone classée en 1993 pour son intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF de type 1) a finalement été déclassée en raison de l'atteinte portée par les activités agricoles intensives aux espèces ayant justifié son classement.

L'ambition affichée par le Premier Ministre de profiter de l'abandon du projet d'aéroport pour amorcer un « nouveau départ » en construisant « différemment, intelligemment » doit conduire à ne pas répéter les vieux réflexes ayant conduit à l'impasse dans laquelle se trouve actuellement le monde agricole.

Une gouvernance pluraliste comme condition de la réussite du processus

Pour que la nature soit placée au cœur du projet pour ce territoire, il est nécessaire que l'ensemble des acteurs qui en sont parties prenantes soit intégré aux discussions concernant son avenir. Le rapport de médiation ayant fondé la décision d'abandon du projet d'aéroport avait souligné que l'exclusion de tout acteur impliqué dans le dossier conduirait à « l'échec assuré » du projet de territoire. Il préconisait « un programme novateur avec une gouvernance ad hoc piloté par l'État autour de la préservation de l'écosystème bocager et de l'agriculture périurbaine ». Nous partageons cette orientation.

1 FNE Pays de la Loire, Bretagne Vivante-SEPNB, Coordination LPO Pays de la Loire, Eau et Rivières de Bretagne

À ce stade, la gouvernance mise en place par l'État n'intègre que des élus et acteurs agricoles et fait craindre l'exclusion de l'ensemble des autres acteurs, en particulier ceux favorables à une gestion conservatoire du bocage, de ses prairies naturelles et de ses mares.

Pour les associations du mouvement FNE, l'avenir de la ZAD doit se déterminer avec les représentants de tous les acteurs locaux, quels que soient leurs points de vue passés sur le projet, dès lors qu'ils contribueront par leur activité future à garantir la préservation de l'environnement dans le respect des règles de droit. Nous demandons par conséquent à Madame la préfète de Loire-Atlantique de préciser la stratégie que l'État entend mettre en place pour favoriser l'élaboration de solutions partagées, qui doit être faite avec l'ensemble des acteurs concernés : on ne conservera pas ce bocage remarquable en excluant ceux qui le connaissent le mieux alors qu'ils sont prêts à co-construire un territoire exemplaire pour une agroécologie respectueuse de la nature.